

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 20 (1928)
Heft: 11

Artikel: Les 25 ans d'activité syndicale d'Achille Grospierre
Autor: C.S.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-383712>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les 25 ans d'activité syndicale d'Achille Gropierre.

Notre ami Achille Gropierre a célébré le 1^{er} novembre le 25^{me} anniversaire de son entrée comme secrétaire permanent au service de sa fédération, dont il est membre depuis 38 ans. C'est en effet à Tramelan, à 18 ans, au sortir d'apprentissage, qu'il adhéra au syndicat des monteurs de boîtes or. L'industrie horlogère comprenait alors presque autant de fédérations autonomes qu'il n'y avait de professions.

De Tramelan, Achille Gropierre se rendit au Locle, où il ne tarda pas à jouer un rôle prépondérant dans son organisation syndicale, et dans le mouvement politique. Conseiller général, puis conseiller communal au Locle, député au Grand Conseil neuchâtelois, dont il fut le président en 1915, puis Conseiller national du Jura bernois, mandat qui vient de lui être confirmé brillamment le 28 octobre, le camarade Gropierre occupa ces diverses fonctions sans jamais oublier qu'il était avant tout militant de sa fédération.

C'est au congrès de Porrentruy en 1903 que les délégués d'un vote unanime l'appelèrent à la présidence de la Fédération des ouvriers monteurs de boîtes or. Il lui fallut vraiment un beau courage et pas mal d'abnégation pour quitter l'atelier où il gagnait largement sa vie, lui le père d'une famille déjà nombreuse — le camarade Gropierre a élevé une famille de 7 enfants — et accepter la fonction, pleine de risques, qui lui était offerte inopinément, alors que la fédération était sans argent en caisse et en pleine crise. C'en était au point qu'au début de son activité, notre ami ne disposait même pas d'argent pour se procurer le papier nécessaire à sa correspondance officielle autrement que par mains de quelques sous!

Or, malgré des difficultés financières, malgré le découragement qui semblait s'emparer des plus vaillants, Achille Gropierre se mit bravement à l'œuvre et bientôt à force de dévouement et d'adresse, il réussit à faire de sa fédération l'un des groupements les plus solides de l'industrie horlogère. Les monteurs de boîtes furent avec les graveurs que dirigeait notre cher camarade Emile Ryser, les pionniers du mouvement syndical dans la région horlogère. Ils furent également les principaux artisans de la fusion des fédérations horlogères comme ils furent plus tard les initiateurs de cette autre fusion d'où devait sortir la belle et grande Fédération des ouvriers métallurgistes et horlogers.

Je m'en voudrais de donner à ces lignes le caractère d'un nécrologue et froisser la modestie de camarades qui sont heureusement encore parmi nous. Mais il est juste de dire à des militants comme Achille Gropierre, qui ont compromis leur santé par un travail énorme et des sacrifices sans fin au début de leur utile carrière, toute la reconnaissance de ceux qui ne peuvent pas toujours, parce que plus jeunes et bien que leur vie militante ne soit pas non plus exempte de vicissitudes, réaliser complètement ce que fut l'existence des pionniers du mouvement syndical. Aussi, nous souhaitons de tout cœur à notre ami, que sa santé se rétablisse complètement et qu'il ait de la vie durant de longues années encore, beaucoup de cette joie et de ce bonheur qu'il désirait pour tous les travailleurs et pour lesquels il a consacré ses forces. C.S.